



Stage de Sensibilisation aux Dangers de l'Usage de Produits Stupéfiants

Dans le cadre de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, le Tribunal de Grande Instance de Pontoise a confié à ABC Insertion la mise en œuvre de peines alternatives aux poursuites ou à titre de peines complémentaires à l'encontre des auteurs d'infractions d'usage de stupéfiants.

Ce stage a un coût de 210€ pour les participants et est organisé sur deux journées en quatre modules dont les contenus visent à faire prendre conscience aux contrevenants des conséquences de l'usage de produits stupéfiants pour leur propre santé et pour autrui.

Les quatre modules ont été construits de manière à répondre aux objectifs visés :

1. **Module drogues et lois** : rappel à la loi par un représentant du Parquet
2. **Module drogues et santé** : les substances psychoactives et leurs effets sur la santé
3. **Module drogues et société** : Les conséquences sanitaires et sociales : approche sociétale de la consommation de stupéfiants
4. **Module drogues et Sécurité routière** : conséquences sociales, financières et pénales de la conduite sous produits stupéfiants

Exemple de planning de stage :

	Matin	Après-midi
Jour 1	Stupéfiants et législation <i>Délégué du Procureur de Pontoise</i> <i>ABC INSERTION</i>	Stupéfiants et santé <i>ABC INSERTION</i>
Jour 2	Stupéfiants et société Les conduites Addictives Les conséquences Sanitaires et sociales <i>AREMEDIA</i>	Stupéfiants et sécurité routière Bilan du stage <i>ABC INSERTION</i>

La validation du stage sera effective et une attestation sera délivrée au participant à condition :

- Qu'il ait participé aux 2 journées complètes de stage dans le respect des horaires indiqués
- Que le règlement des 210€ ait été dûment effectué

En cas de non-respect de ces conditions, son dossier sera renvoyé au Tribunal de Grande Instance et des poursuites seront prononcées à son encontre.